

# le Cercle des Actionnaires

**BNP PARIBAS**

La Lettre des membres du Cercle BNP Paribas

Très forte croissance\*  
de l'activité

Produit net bancaire :

**21,5 Md€ (+14,6%)**

Amélioration significative  
de l'efficacité opérationnelle

Résultat brut d'exploitation :

**8,1 Md€ (+20,7%)**

Coefficient d'exploitation :

**62,2% (-1,9 pt)**

Profitabilité en forte hausse

Résultat net part du Groupe :

**5 852 M€ (+25,1%)**

ROE après impôt :

**20,2% (+2,2 pts)**

Bénéfice par action :

**7,02 € (+26,3%)**

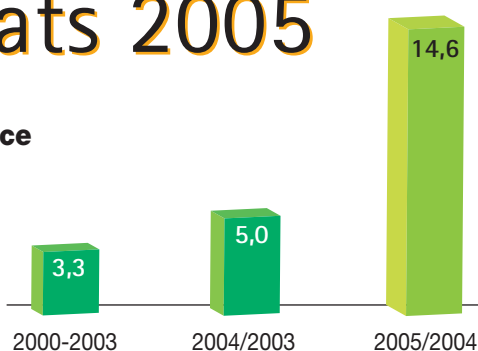
Dividende par action :

**2,60 € (+30%)**

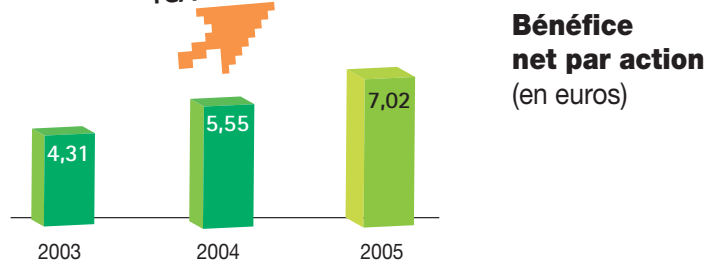
\* Données hors BNP Paribas Capital.

## Résultats 2005

**Taux de croissance  
annuel moyen  
du PNB (en %)**



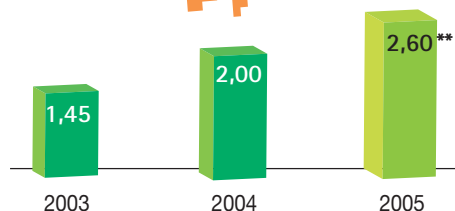
**TCAM = 27,6%**



**Dividende par action  
(en euros)**

**TCAM = 33,9%**

\*\* Sous réserve  
de l'approbation  
de l'Assemblée  
générale  
des actionnaires.





DR

**Michel Pébereau**  
Président  
de BNP Paribas



DR

**Baudouin Prot**  
Administrateur,  
Directeur Général

● **Quelle est la contribution de chaque pôle d'activité aux résultats record enregistrés en 2005 par BNP Paribas ?**

Chacun des pôles opérationnels contribue à la puissante dynamique du Groupe :

- la Banque de Détail en France accroît de 155 000 le nombre de ses comptes de clients particuliers. Sa vigoureuse croissance organique lui permet d'augmenter ses revenus de 6,2 %, à 5,45 milliards d'euros, malgré une politique tarifaire qui est restée tout à fait modérée ;
- les Services Financiers et la Banque de Détail à l'International, en combinant croissance interne et acquisitions (notamment aux États-Unis et en Turquie), portent leurs revenus à 6 milliards d'euros, soit + 19,3 % ;
- avec une collecte nette d'actifs au niveau record de 34,1 milliards d'euros, Asset Management Et Services tire parti d'une conjoncture favorable et augmente ses recettes de 16,7 %, à 3,6 milliards d'euros ;
- la Banque de Financement et d'Investissement développe fortement ses revenus de clientèle et son produit net bancaire s'accroît de 16,3 % à 6,4 milliards d'euros. D'après une enquête du *Financial Times*, elle est d'ailleurs considérée par les grandes entreprises et les institutionnels comme un des deux acteurs clés de ce domaine en Europe.

Au total, BNP Paribas dispose de nombreux et puissants moteurs de croissance ; en particulier, les neuf métiers dont la croissance est supérieure à 15 % en 2005 contribuent à hauteur de 73 % au développement des revenus du Groupe.

● **Vous avez pris au début de 2006 une initiative majeure en Italie ; quelles en sont les raisons ?**

L'acquisition, en cours\*, de la Banca Nazionale del Lavoro (BNL) va apporter au Groupe BNP Paribas un nouveau moteur de croissance et un deuxième marché domestique en Europe.

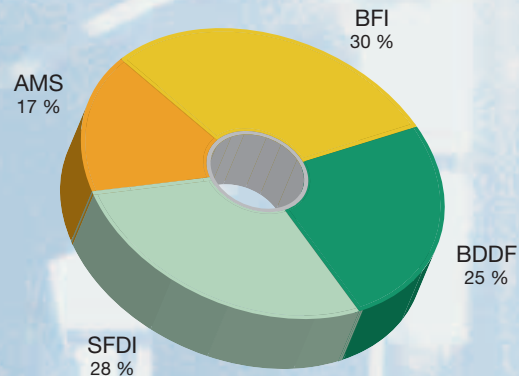
Le marché italien des services financiers est l'un des plus attractifs d'Europe, tant par son importance que par sa croissance. BNL y dispose de la taille critique, d'une franchise nationale et d'une marque reconnue.

BNP Paribas partagera ses savoir-faire avec BNL afin d'accélérer son processus de transformation, de promouvoir les ventes croisées et de dynamiser sa politique commerciale. Profitant de l'expertise produit de BNP Paribas et de sa forte présence en Italie, BNL disposera d'une offre élargie et aura les moyens de développer ses activités dans la banque de détail comme dans la banque d'entreprise. Les synergies obtenues permettront de dégager un retour sur investissement supérieur au coût du capital dès 2008.

Le développement du Groupe va connaître une étape décisive. L'intégration de BNL est un projet industriel prometteur et présente une très forte logique stratégique. Elle apporte à BNP Paribas une nouvelle base domestique en Europe.

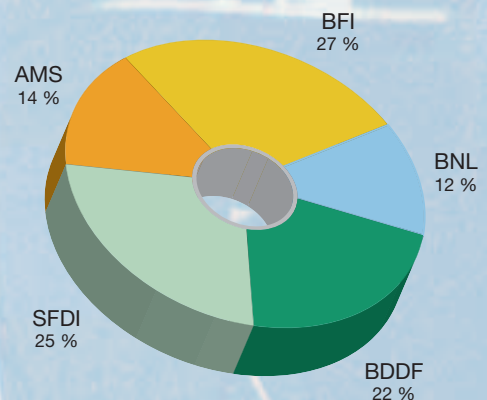
\* Sous réserve de l'accord des autorités réglementaires.

**PNB 2005  
BNP Paribas**



**Banque de Détail = 53 %**

**PNB 2005 Proforma  
BNP Paribas + BNL**



**Banque de Détail = 59 %**

## Forum

**Cette rubrique est le reflet des demandes d'information parvenues à l'équipe des Relations avec les actionnaires.**

### À quelle date le dividende sera-t-il distribué ?

Le dividende de l'exercice 2005 sera mis en paiement le mercredi 31 mai 2006, sous réserve d'accord par l'AG.

### Jusqu'à quand peut-on acheter des actions BNP Paribas pour toucher le dividende 2005 qui sera payé le 31 mai 2006 ?

De façon générale, pour percevoir le dividende d'une action, il est bien sûr nécessaire d'en être propriétaire le jour du détachement du "coupon"; aussi :

- si vous procédez à une acquisition "au comptant", il vous suffira d'avoir acquis l'action BNP Paribas la veille du détachement de son dividende pour avoir le droit d'en percevoir le montant ;
- si vous passez un ordre "avec service de règlement différé" (SRD), le transfert de propriété aura lieu au jour du règlement/livraison, c'est-à-dire le dernier jour ouvré du mois boursier considéré. Ainsi, pour un dividende payé le mercredi 31 mai :
  - pour toucher le dividende, il conviendra d'avoir acquis le titre pendant la liquidation boursière

précédant le détachement, soit le jeudi 25 mai 2006 au plus tard (la Bourse de Paris restera en effet ouverte ce jeudi de l'Ascension) ;  
– si vous procédez à des acquisitions du vendredi 26 mai au mardi 30 mai 2006 (dernière séance boursière avant le mercredi 31 mai), vous ne serez alors pas encore propriétaire de vos titres lors du détachement du 31 mai (puisque vous n'en serez livré que le 30 juin au plus tôt). Vous ne percevrez donc pas "directement" le dividende, mais une indemnité compensatrice à due concurrence vous sera versée par votre intermédiaire : cette indemnité, venant en diminution de votre prix d'acquisition, majorera d'autant la plus-value que vous réaliserez éventuellement lors de la cession ultérieure de ces titres.

### Au regard de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) 2006, quelles valeurs dois-je prendre en compte pour l'action BNP Paribas ?

Vous avez le choix de prendre en compte :

- soit le dernier cours connu au 30 décembre 2005 = **68,35 euros** ;
- soit la moyenne des derniers cours des trente dernières séances de Bourse de 2005 = **67,90 euros**.

## Nouvelles dispositions fiscales applicables aux valeurs mobilières

> En liaison avec la réforme de l'impôt sur le revenu, l'imposition des distributions mises en paiement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006 (c'est-à-dire les dividendes servis au titre de l'exercice 2005, pour l'impôt dû en 2007) s'articule comme suit :

- abattement proportionnel abaissé de 50% à 40% du montant des revenus distribués ;
- abattement personnel relevé de 1 220 euros à 1 525 euros pour les célibataires, veufs ou divorcés et pour les personnes mariées soumises à une imposition séparée (3 050 euros pour les couples mariés ou liés par un Pacs et soumis à imposition commune) ;
- imposition au taux progressif de l'impôt sur le revenu (en tenant compte de l'abattement de 20% applicable notamment aux traitements et salaires, désormais intégré au barème de l'impôt sur le revenu) ;
- crédit d'impôt venant en déduction de cette imposition : 50% du dividende versé, plafonné à 115 euros pour les célibataires, veufs ou divorcés, et à 230 euros pour les couples mariés ou liés par un Pacs et soumis à imposition commune.

Dans le cas où les dividendes sont versés entre l'exécution de l'ordre de Bourse et le dénouement de l'opération, l'acheteur est considéré comme actionnaire dès le jour de l'exécution de l'ordre pour l'application de l'abattement de 40% (même s'il ne devient juridiquement actionnaire qu'au dénouement de l'opération).

> L'imposition des plus-values de cession a également été modifiée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006. À partir de cette date en effet, il est institué une exonération progressive de certaines plus-values de cession de titres réalisées par les particuliers, applicable en fonction de la durée de détention des titres. Cette exonération est réalisée par le biais d'un abattement d'un tiers de la plus-value par année de détention des titres au-delà de la 6<sup>e</sup> année, ce qui revient à une exonération totale de la plus-value sur des titres détenus plus de huit ans. Cette exonération ne concerne pas les prélèvements sociaux, qui restent dus sur la totalité de la plus-value réalisée par l'actionnaire. Par ailleurs, le seuil d'imposition annuel de 15 000 euros n'est pas remis en cause.

## Comité de liaison des actionnaires Appel à candidatures

➔ Le Groupe BNP Paribas renouvelle son Comité de liaison des actionnaires

Le Comité de Liaison, composé de 12 actionnaires individuels (dont 2 membres du personnel) choisis pour leur représentativité tant géographique que socioprofessionnelle, a pour mission d'accompagner la Banque dans sa communication à destination des investisseurs "personnes physiques" de BNP Paribas. À ce titre, il apprécie les supports remis aux actionnaires individuels (lettres, Rapport annuel et Rapport Développement Durable, documents relatifs à l'AG, etc.); plus généralement, il conseille et accompagne le Groupe BNP Paribas pour l'organisation et l'optimisation de sa communication à destination de l'actionnariat individuel.

Les membres du Comité sont normalement désignés pour trois ans et exercent leur activité de conseil auprès du Groupe BNP Paribas à titre bénévole. La fréquence prévue des réunions est de deux par an.

Tout actionnaire peut faire acte de candidature, la désignation étant du ressort exclusif du Comité de sélection.

Si vous êtes intéressé(e) par nos travaux, vous pouvez demander, jusqu'au 15 septembre 2006 dernier délai et uniquement par courrier ou via Internet, votre dossier de candidature à l'équipe dont les coordonnées figurent dans la rubrique "Contacts actionnaires".

**0800 666 777**  
**BNP PARIBAS EN ACTIONS**

Le Numéro Vert pour en savoir plus...!  
Cours de Bourse en direct et son évolution...  
Le carnet de l'actionnaire... Des actualités... Les visites  
et conférences qui vous sont réservées... Des interviews...

EXCLUSIVEMENT  
POUR LES MEMBRES DU CERCLE BNP PARIBAS !

Rappelons que, lorsqu'elle est imposable, la plus-value est taxée au taux global de 27% qui comprend, outre l'impôt sur le revenu proprement dit (taux forfaitaire : 16%), les prélèvements sociaux (CSG : 8,2%, CRDS : 0,5%, prélèvement social de 2,3%, soit au total 11%). Sont visées les plus-values de cessions à titre onéreux, effectuées directement ou indirectement, de parts ou d'actions détenues aussi bien sous la forme nominative que sous celle au porteur. La durée de détention

## Infos pratiques

### ZOOM SUR LE NOMINATIF PUR

#### Des prestations attractives :

- gratuité des droits de garde<sup>(1)</sup> (2) ;
- invitation systématique à l'Assemblée générale, sans nécessité d'établissement d'un certificat d'immobilisation de vos titres BNP Paribas ;
- expédition automatique de toutes les publications destinées aux actionnaires de BNP Paribas.

#### Des conditions étudiées :

- un commissionnement préférentiel de 0,65% HT du montant brut de la négociation jusqu'à 90 000 euros, avec un minimum par transaction de 7,32 euros HT ;
- dégressif pour les négociations de montants supérieurs ;
- sans autres frais<sup>(3)</sup> ;
- le remboursement, dans la limite de 35 euros et sur production de la présente lettre, des éventuels frais de transfert qui pourraient être perçus par votre intermédiaire financier actuel.

#### Des communications facilitées...

- un Numéro Vert (appel gratuit) : **0800 600 700** (de l'étranger : +33 (1) 40 14 80 37) pour tout renseignement et pour vos négociations ;
- un numéro de télécopie : **01 55 77 34 17** ;
- des ordres acheminés le jour même en Bourse de Paris s'ils sont reçus avant 16h...

... et sécurisées grâce à un contrat de prestations boursières et à un numéro de code confidentiel.

#### Spécial Internet

Un site Internet "GISnomi" (<http://gisnomi.bnpparibas.com>) est à la disposition des actionnaires de la Banque. Ce site, entièrement sécurisé, vous permet, grâce à un code d'accès doublé d'un mot de passe, de consulter vos avoirs (et leur historique) en actions BNP Paribas inscrites sous la forme du nominatif pur, ainsi que de transmettre et suivre vos ordres de Bourse.

Pour faire transférer vos actions BNP Paribas au nominatif pur, adressez-vous vite à votre intermédiaire financier et/ou renseignez-vous au Numéro Vert **0800 600 700** (appel gratuit).

(1) Les titres inscrits sous la forme du nominatif pur ne supportent pas de droits de garde. Toutefois, pour vos actions BNP Paribas comptabilisées sur un PEA (Plan d'épargne en actions) chez un intermédiaire, celui-ci peut être amené à prélever des frais imputables aux charges de sa propre gestion.

(2) Les actionnaires dont les actions BNP Paribas sont déposées dans l'une de nos agences ou chez Cortal Consors ne supportent pas de droits de garde pour ces titres.

(3) Hors impôt de Bourse de 0,3% pour les transactions supérieures à 7 650 euros (frais inclus).

des titres cédés est décomptée à partir du 1<sup>er</sup> janvier de leur année d'acquisition ou de souscription. Toutefois, cette durée de détention est décomptée seulement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006 pour les titres acquis ou souscrits avant cette date (ce qui signifie que le premier abattement d'un tiers sera applicable seulement aux cessions réalisées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 et que l'exonération ne pourra être totale que pour les cessions réalisées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014).

## Contacts actionnaires

Vous êtes actionnaire : BNP Paribas souhaite donc vous fournir des informations complètes, rapides et claires sur ses activités et ses résultats. Pour établir un dialogue simple entre nous, six possibilités vous sont offertes.

- Avec les conseillers, dans tous les points de vente du Groupe BNP Paribas.
- Par Minitel, en composant le **3614 BNPPACTION**, où vous trouverez les informations récentes sur BNP Paribas ainsi que l'évolution de l'action.
- En écrivant au service qui vous est réservé : BNP Paribas Actionnariat individuel, 3, rue d'Antin, 75002 Paris. Fax : 01 42 98 21 22.

- Par téléphone : **01 40 14 63 58** ou **01 42 98 21 61**. Pour les manifestations reprises dans *La Vie du Cercle* ou pour accéder au *Journal téléphonique "BNP Paribas en actions"*, composez le **0 800 666 777** (Numéro Vert).

- En vous connectant à notre site Internet : <http://invest.bnpparibas.com>, au sein duquel ont été aménagés des espaces spécialement dédiés aux actionnaires individuels.
- Si vos titres sont inscrits en nominatif pur, un Numéro Vert (appel gratuit) est mis à votre disposition pour tout renseignement comme pour vos transactions : **0 800 600 700**.

### MAILING LIST

Inscrivez-vous sur la mailing list pour être en prise directe avec l'information financière sur BNP Paribas ! Pour cela, il vous suffit simplement de vous connecter sur notre site Internet <http://invest.bnpparibas.com> puis de cliquer sur l'icône "Mailing list/alertes" et de renseigner la rubrique "Recevoir nos communiqués".

## Agenda des actionnaires

### ➔ Vos prochains rendez-vous avec le Groupe BNP Paribas<sup>(1)</sup>

- **19 mai 2006** : publication des résultats du 1<sup>er</sup> trimestre 2006
- **23 mai 2006** : Assemblée générale statuant sur les comptes 2005
- **31 mai 2006** : mise en paiement du dividende<sup>(2)</sup> de l'exercice 2005
- **27 juin 2006** : rencontre actionnaires à Bordeaux
- **2 août 2006** : publication des résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2006
- **10 octobre 2006** : réunion actionnaires à Lille
- **16 novembre 2006** : résultats du troisième trimestre 2006

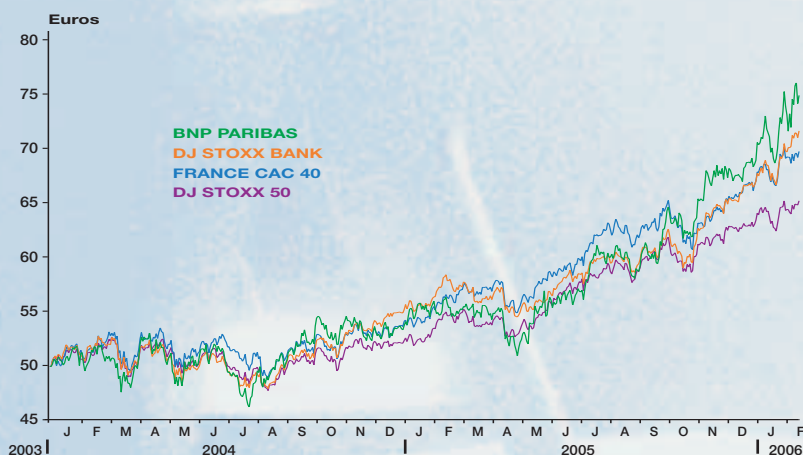
(1) Sous réserve de modifications ultérieures. (2) Sous réserve de l'accord de l'Assemblée générale du 23 mai 2006.

## ■ L'ACTION BNP PARIBAS

➔ Avec un cours de 74,95 euros au 16 février 2006 – c'est-à-dire immédiatement après la publication des résultats annuels de l'exercice 2005 de BNP Paribas –, l'action s'inscrit en croissance de 40,62% par rapport au 31 décembre 2004 (53,30 euros), quand l'indice sectoriel européen DJ Stoxx Bank augmentait de 30,64%. Depuis le début de l'exercice 2005, les indices généraux CAC 40 pour la France et Stoxx 50 concernant l'Europe, ont progressé respectivement de 30,15% et de 25,25%.

➔ En moyenne période, depuis le 31 décembre 2003 jusqu'au 16 février 2006, le cours de votre action a progressé de 50,14% contre 39,78% pour le CAC 40 et 30,64% pour le DJ Stoxx 50. Dans le même temps, l'indice des valeurs bancaires européennes croissait de 43,57%.

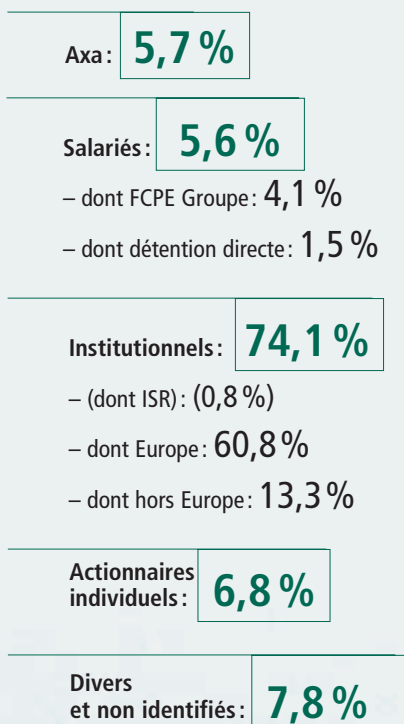
Du 31 décembre 2003 au 16 février 2006 (indices rebasés sur le cours de l'action)



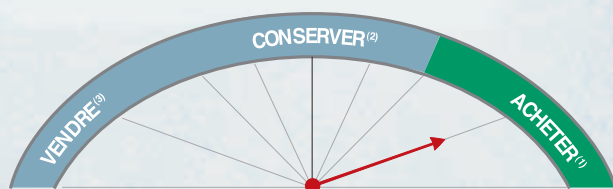
Source : Datastream.

## LE CAPITAL

Répartition du capital de BNP Paribas  
au 31 décembre 2005 :



## L'OPINION DES ANALYSTES



Consensus au 23 février 2006, d'après les recommandations  
de 24 bureaux d'analystes.

(1) Accumuler/Renforcer/Achat/Strong Buy/Liste recommandée :  
18 analystes.

(2) Conserver/Neutre : 6. — (3) Vendre/Alléger : 0.

## RENTABILITÉ TOTALE POUR L'ACTIONNAIRE D'UN PLACEMENT EN ACTIONS BNP PARIBAS

### ■ Depuis la privatisation d'octobre 1993

#### ● Investissement initial

1 action au cours de l'offre publique de vente (OPV)  
le 18 octobre 1993 = 36,59 euros

● Réinvestissement des dividendes et attribution en mars 1995  
de 1 action pour 10 acquises à l'OPV et conservées dix-huit mois

● Division par deux du nominal  
du titre le 20 février 2002

● Valorisation au 30 décembre 2005  
3,1474 actions à 68,35 euros, soit 215,12 euros

→ **Capital initial multiplié par près de 5,9**  
**Taux de rendement actuariel : 15,62 % par an**

### ■ Depuis début 2001, soit sur cinq ans

#### ● Investissement initial

1 action au cours d'ouverture du 2 janvier 2001 = 94,5 euros

#### ● Réinvestissement des dividendes

Division par deux du nominal du titre le 20 février 2002

● Valorisation au 30 décembre 2005  
2,4013 actions à 68,35 euros, soit 164,13 euros

→ **Capital initial augmenté de près de 74 %**  
**Taux de rendement actuariel : 11,69 % par an**

### ➔ Oddo Securities – Achat :

« Bonnes perspectives 2006 » (16 février 2006).

### ➔ Citigroup – Buy :

« De solides perspectives dans tous les métiers » (16 février 2006).

### ➔ Natexis Bleichroeder – Acheter :

« Croissance diversifiée et intégration de BNL au programme  
de 2006 » (16 février 2006).

### ➔ Merrill Lynch – Buy :

« En avance sur nos prévisions » (15 février 2006).

### ➔ Fox Pitt Kelton – Outperform :

« Une croissance sous-jacente en accélération » (15 février 2006).